# **BPJEPS LOISIRS TOUS PUBLICS**

Titre professionnel de niveau IV

#### Public concerné

- Aux demandeurs d'emploi
- Aux personnes en reconversion professionnelle
- Ainsi qu'aux candidats libres
- Aux professionnels en poste

# **Prérequis**

- Avoir 18 ans révolus le jour des épreuves
- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme
- Soit justifier d'une expérience d'animateur professionnel ou non professionnel d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil, avoir entre 16 et 29 ans révolus
- Soit être titulaire d'un diplôme listé sur notre site internet (BPJEPS /rubrique Prérequis)

## Aptitudes souhaitées

Autonomie, sociabilité, bonne présentation, capacité d'organisation et esprit d'initiative, bonne faculté d'adaptation.

### **Contacts**

Directrice de l'établissement CFA/CFC Laura PERLIK

Responsable du pôle animation et coordinatrice Nelly LAVAIL nelly.lavail@cneap.fr

Secrétariat Secretariat.pezens@cneap.fr 04 68 24 90 35

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Formation accessible en apprentissage



### **Objectifs**

Cette formation mixe pratiques en situation professionnelle et apports méthodologiques ou techniques en centre de formation. Elle conduit à l'acquisition du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Loisirs Tous Publics (BPJEPS LTP).

La personne dont le titre de BPJEPS LTP reconnaît les compétences, conçoit et conduit, de manière autonome, des projets d'animation, dans une démarche d'éducation à la citoyenneté, au développement durable ou de prévention des maltraitances.

Responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel, ses modes d'intervention qu'il ou elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et de partenariat, en déclinaison du projet éducatif et social de l'établissement.

## Durée de la formation

Les cours sont répartis en 4 UC (Unités Capitalisables) transversales soit 679 heures en centre & 1 071 heures en stage Durée : 1an

UC1 - Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 - Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet d'une structure

**UC3** - Conduire une action d'animation dans le champ du Loisirs Tous Publics & de Direction d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

**UC4** - Mobiliser les démarches d'Education Populairè pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du Loisirs Tous Publics

Pour connaître en détail le contenu des UC, veuillez vous rendre sur notre site internet.

Il est rappelé que l'obtention de diplômes, certifications, peuvent permettre des dispenses à un ou deux blocs de compétences.

#### Modalités d'évaluation

<u>UC1 et UC2 :</u> Le candidat transmet un dossier explicitant la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'animation intégrant les caractéristiques des publics et les objectifs éducatifs de la structure d'alternance.

<u>UC3</u>: Le candidat transmet un dossier décrivant la conduite d'une action éducative et d'une direction d'un ACM.

<u>UC4</u>: Le candidat transmet un dossier présentant un cycle d'animation réalisé avec sa progression pédagogique et conduit une séance d'animation.

#### Formalités administratives

La prise en charge d'une demande d'inscription nécessite :

- La participation du candidat à une réunion d'information collective
- La réussite aux tests de sélection
- Le dépôt d'un dossier d'inscription

Le délai entre la prise de contact avec le centre de formation et l'inscription effective peut atteindre trois mois. Nombre de places limité.

Si vous êtes demandeur d'emploi, le financement de cette formation est assuré par la Région, sous réserve de la présentation d'une fiche de prescription. Pour toutes les autres situations contacter le secrétariat.